

Le 26 mars 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Régulièrement convoqué le Conseil Municipal de Vals-près-Le Puy s'est réuni en séance ordinaire le Mardi 24 Mars 2015 à 18h30, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROYET, Maire.

Les deux questions de l'ordre du jour ont été adoptées à l'unanimité.

Présents : Mr ROYET Alain - Mme MALARTRE Danielle - Mr BOLEA Marc - Mme DESCOURS Françoise - Mr CORTES Joël - Mme LYOTARD Elisabeth - Mr HUGUENIN Max - Mr JOUJON Philippe - Mr LIOTARD Jean - Mme DEBLONDE Brigitte - Mme MAURIN Martine - Mr JOUVE Jacky - Mr MOULEYRE Félix - Mme BROC Marie-Claude - Mr BACH Philippe - Mr PARREL Jean-Luc - Mme TESTUD Patricia - Mr MONTELLIER Jean-Luc - Mme VIVIER Laurence - Mme LIAUTAUD Myriam.

Représentée : Mme IMBERT Béatrice.

Absents : Mr EYRAUD Raymond - Mme CUTILLAS Aurélie.

Secrétaire : Mme LIAUTAUD Myriam.

1. Paiement des dépenses d'investissement :

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à payer avant même le vote du budget :

* l'acquisition de panneaux de signalisation à l'article 2188 pour un montant de 517 € TTC,

* les travaux effectués par l'entreprise EUROFACADES pour un coût de 2 160.00 € TTC à l'article 2151.

2. Demande de subvention :

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'investissement auprès de la CAF de Haute-Loire pour l'acquisition de 4 lits à barreaux surélevés destinés au centre multi-accueil Les Pious.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.